

Association pour l'Amélioration de la Gouvernance de la Terre, de l'Eau et des Ressources Naturelles Bureau: 45 bis avenue de la Belle Gabrielle, 94736 Nogent sur Marne Cedex

Tel: 33 (0)1 43 94 72 59 Email: <a href="mailto:agter@agter.org">agter@agter.org</a> Web: <a href="http://www.agter.asso.fr/">http://www.agter.asso.fr/</a>

## **ASSEMBLEE GENERALE DU 23 JUIN 2012**

Rapport Moral 2011

(V. Garcés et F. Macé)

Nous souhaitons souligner en introduction les points principaux que nous retenons de la vie d'AGTER en 2011.

L'association a dû faire face à des difficultés spécifiques liées aux changements survenus au niveau de l'équipe de salariés, avec le départ de Samuel L'Orphelin d'une part, et la fin attendue, à différentes dates, des différents contrats aidés d'autre part. Cela a conduit AGTER à s'interroger sur la composition de l'équipe et les fonctions, les compétences et les responsabilités des salariés dans ce nouveau contexte. L'augmentation forte des coûts salariaux qui en a résulté a entrainé une tension permanente pour maintenir un certain équilibre budgétaire et n'a pas permis le remplacement du poste de Samuel. Nous avons perdu en 2011 le coussin de sécurité d'environ 6 mois de fonctionnement dont nous bénéficions depuis plusieurs années. La diversification des sources de financements est ainsi devenue de plus en plus urgente.

Le Conseil d'Administration a été élargi à 6 personnes en 2011. Il a fonctionné avec régularité pendant le premier semestre, mais d'une façon beaucoup plus sporadique après l'AG de 2011, qui a décidé son élargissement et le remplacement d'Hubert Cochet par Vicent Garcés à la Présidence de l'association. Le retour de Vicent Garcés au Parlement Européen, au cours de dernier trimestre 2011, a fortement diminué sa disponibilité en temps et l'a empêché d'investir autant de travail qu'il l'aurait souhaité auprès d'AGTER.

Les axes de travail et les activités sont restées centrées en 2011 sur les deux lignes stratégiques de l'année antérieure : l'accaparement des terres et la gouvernance des forêts. Toutefois, cette continuité s'accompagne d'une évolution importante du contexte dans lequel nous travaillons, au moins sur le chantier portant sur les accaparements. Alors que très peu d'organisations travaillaient sur ce sujet il y a trois ans, 2011 a été marquée par une explosion des groupes s'intéressant à cette problématique (organisations non gouvernementales, organisations internationales, instituts de recherche et universitaires, etc.). Dans ces conditions, il devient pour AGTER de plus en plus difficile de rester visible et d'obtenir des financements. Nous avons tenté de faire avancer notre projet de mise en place d'un Forum Mondial sur l'Accaparement des terres en 2014, mais sans pouvoir obtenir les moyens financiers nécessaires.

Nous devons donc réfléchir aux nouvelles priorités à définir pour AGTER, et aux nouveaux thèmes de travail sur lesquels nous pourrions mettre l'accent, en continuant le travail initié sur la gouvernance des forêts, mais aussi en développant de nouveaux chantiers initiés en 2011 sur la gouvernance de l'eau agricole et les politiques foncières en Europe.

Les instruments de visibilité et de diffusion des activités de l'association ont été améliorés, mais il faut encore approfondir ce travail et continuer à élargir les partenariats d'AGTER et les modalités de participation des membres de l'association et du réseau.

## A. Des difficultés autour de la vie associative

Les progrès dont le rapport moral de l'an dernier faisait état au sujet de l'animation du réseau et de la vie associative ont été difficiles à maintenir en 2011.

L'impossibilité de faire se rencontrer physiquement les membres du CA, et *a fortiori*, les membres d'AGTER, pour des raisons de coûts et de disponibilité en temps du fait de leur localisation sur 4 continents constitue un obstacle réel qui n'est pas nouveau, mais s'est accentué avec la nouvelle composition du CA. Malgré ces difficultés structurelles, il faut veiller à garder un rythme régulier des réunions du CA, au moins une fois par trimestre.

Lors de l'AG de 2011, une discussion autour de l'identité et de l'avenir d'AGTER avait été initiée à l'initiative de l'équipe salariée. Le CA aurait dû s'emparer de cette question pour l'approfondir, mais cela n'a pas pu se faire. Une réflexion stratégique est pourtant devenue incontournable et nous souhaitons reprendre la discussion lors de l'AG de 2012.

Cinq nouveaux membres ont rejoint AGTER au cours de l'année. Malheureusement, nous avons perdu en 2011 un de nos membres d'honneur et membre fondateur, M Dao The Tuan. AGTER compte ainsi 65 membres fin 2011, de 19 nationalités différentes. Toutefois, les membres actifs, à jour de leur cotisation et/ou apportant régulièrement leur contribution au travail du réseau ne représentent environ que la moitié de l'effectif global.

Une des questions abordées avec récurrence lors des CA a concerné la composition de l'équipe salariée d'AGTER, avec le départ de Samuel L'Orphelin fin avril 2011 et celui annoncé de Clara Jamart fin janvier 2012. La transformation des contrats à durée déterminée (CDD) de Mathieu Perdriault et de Marta Fraticelli en contrats à durée indéterminée (CDI) est très positive, mais rien ne permet d'assurer que l'association sera en mesure de continuer à financer ces 3 postes de salariés dans les années à venir. La fin des contrats aidés a un impact très lourd sur le budget de l'association, les salaires étant le poste de dépense le plus important.

AGTER fait appel à des stagiaires depuis plusieurs années, deux cette année, essentiellement pour contribuer à des dossiers thématiques. Cette tendance va se renforcer en 2012. Le recours à des bénévoles, en particulier pour les traductions, demande un encadrement qui était dans une large mesure assuré par Samuel et qui fait aujourd'hui défaut. Il faudrait sans doute augmenter le recours à des stagiaires, mais les possibilités d'encadrement des salariés restent très limitées, si ceux-ci ne sont que trois. Ils ont bien sûr chacun d'autres tâches spécifiques à assumer sur leur poste. Il faudrait donc réussir à mobiliser beaucoup plus les membres de l'association, et sans doute chercher à développer et à diversifier les activités de bénévolat.

L'exemple de la contribution bénévole de Mme Elisabeth Muller, qui assume la fonction de comptable de l'association en travaillant environ une demi journée par semaine, est tout à fait exemplaire. Nous lui en sommes très reconnaissants. Un autre exemple remarquable a été l'animation bénévole assurée par Lisa Gauvrit de la coordination du groupe de travail sur les politiques foncières en France, constitué pour l'essentiel de membres d'AGTER et de deux personnes proches.

## B. Le travail mené au sein des divers chantiers thématiques

Nous ne reprendrons pas en détail la description des activités et travaux, longuement exposée dans le rapport d'activités 2011. Il s'agit plutôt ici d'ébaucher une réflexion stratégique sur les axes qui méritent de rester ou de devenir prioritaires pour l'association au cours des prochaines années.

Le travail d'analyse et de construction de propositions autour des appropriations de terres et de ressources à grande échelle, initié en 2009 et poursuivi en 2010, a été approfondi en 2011. Les trois champs de travail privilégiés par AGTER, 1/ la mise en œuvre du pluralisme juridique comme cadre d'analyse sur les droits sur les ressources, 2/ la réintroduction du concept de rente foncière et la prise en considération d'autres types de rentes liées à l'activité agricole, et 3/ l'analyse des cadres de régulation nationaux et internationaux

pouvant garantir le respect des droits fondamentaux et des droits des usagers se sont avérés être particulièrement pertinents. Ils ont permis à AGTER d'avoir toujours en 2011 un discours original et différent de celui de la plupart des autres intervenants.

En 2012, nous avons privilégié 3 stages longs (au Pérou, au Cambodge et en Roumanie) qui permettront d'étendre les observations et estimations de la valeur ajoutée entre capital, terre et travail et d'approfondir la comparaison entre efficacité pour la société dans son ensemble de la petite et de la grande production agricole. AGTER entend continuer à valoriser le travail accumulé au cours des années passées grâce à plusieurs nouveaux contrats de prestation de services sur ce même sujet.

Il nous semble toutefois qu'il convient aujourd'hui de nous demander s'il est toujours pertinent de continuer à afficher le thème des accaparements fonciers comme prioritaire pour les années à venir. Plusieurs nouveaux chantiers ont été initiés en 2011, qui méritent d'être poursuivis et développés : le chantier sur la gouvernance des forêts, le chantier sur les politiques foncières en Europe et les relations entre foncier et développement rural, le chantier sur la gouvernance de l'eau agricole.

En 2011 AGTER a poursuivi le chantier sur la gouvernance des ressources forestières ouvert à la mi 2010 et est en train de l'approfondir avec la seconde phase du projet financé par la Fondation Ford. Ce travail, difficile à lancer car nouveau pour AGTER tant par le sujet que par les pays concernés, a le mérite de permettre de développer de nouveaux partenariats. Les acteurs présents sur ce thème au niveau international sont nombreux et expérimentés, contrairement à la situation qui était la notre sur le thème des accaparements. La coalition Rights and Resources Initiative dispose de moyens importants, et nous n'avons pas encore réussi à être véritablement reconnus par le groupe qui gère la coalition depuis Washington. Les avancées obtenues à ce jour permettent toutefois de penser qu'une percée sur ce terrain est tout à fait possible. La Fondation Ford nous a annoncé qu'elle ne pourrait pas financer une phase 3 dans les mêmes conditions en 2013. Mais il nous semble possible de proposer des activités relativement ambitieuses qui permettraient de capitaliser le travail réalisé et de construire une suite fondée sur l'élargissement de notre audience, en cherchant des convergences entre les deux Fondations qui nous ont aidé, la Fondation Ford et la FPH, et en nous appuyant sur quelques partenaires privilégiés avec lesquels nous avons travaillé (CED, ONG camerounaise qui est membre à part entière de RRI, ACOFOP, Utz Che au Guatemala, quelques personnes au CIRAD et au CIFOR, par exemple.

Les travaux réalisés par AGTER sur le foncier en Europe, et l'urgence de la prise en compte des problèmes structurels très graves qui se posent dans l'Europe élargie font de ce thème un de ceux qui devraient pouvoir être considérablement développés dans les années à venir. Nous avons dans nos réseaux des personnes ressources et c'est un thème qui occupe peu de chercheurs et de politiques. Il s'agit pourtant d'un sujet central, tant du fait de la place de l'agriculture familiale dans le développement que du fait de la nécessité de mettre en place des politiques foncières permettant de réguler les marchés fonciers et de gérer l'évolution des structures.

Le travail initié en 2011 par AGTER sur la gouvernance de l'eau agricole, initié dans le cadre du groupe de travail sur l'Eau de la commission « Agriculture et Alimentation » de Coordination Sud mérite également d'être poursuivi. Très peu d'organisations travaillent sur cette question, pourtant essentielle et il existe probablement une opportunité pour AGTER, en association avec quelques partenaires privilégiés, français (AVSF) et étrangers.

Nous suggérons donc d'examiner lors de l'assemblée générale de 2012 la pertinence de ces différentes thématiques et d'instruire un processus qui permettra de choisir 2 nouveaux thèmes prioritaires pour 2013 et les 3 ou 4 grands thèmes sur lesquels nous souhaitons concentrer nos efforts au cours des années 2014 2019.

## C. La difficile question des financements. Passer d'une logique de réponse à des opportunités à une logique de proposition et de construction stratégique sur le moyen terme

2011 a été une année importante de récolte de travaux initiés au cours des deux années antérieures. En 2011 et en 2012, nous avons surtout répondu à des sollicitations diverses, sans véritablement réussir à proposer des projets nouveaux de grande ampleur (voir le rapport d'activités pour une liste relativement exhaustive des différentes interventions réalisées). Le projet sur les forêts constitue une exception à cet égard, avec la formulation de la phase 2.

Certaines initiatives, comme la participation à la préparation de l'appel de Dakar, ont été particulièrement bienvenues et nous ont permis d'approfondir nos liens avec les organisations de producteurs et de la société civile. Rencontres et productions de ressources documentaires

Une seule réponse à des appels à propositions au cours de l'année, avec l'UE et au résultat négatif par ailleurs, ne pouvait nous garantir des chances suffisantes d'obtention de financements.

Nous devons changer radicalement de stratégie, et construire de nouveaux partenariats avec des bailleurs plus diversifiés. A notre avis, cela passe par différentes voies :

- ▶ préparer un certain nombre de projets, en lien avec la production documentaire et le renforcement de la réflexion collective interculturelle, internationale, pluridisciplinaire, avec pour objectif le renforcement des capacités des institutions et des acteurs concernés par la gouvernance des ressources naturelles et du foncier. Les soumettre, seuls, ou de préférence en alliance avec des partenaires, à différentes fondations et organismes de coopération. L'après Rio+20 et l'après Directives Volontaires sur la gouvernance de la Terre, du fait des avancées limitées de ces processus, ouvrira probablement des espaces significatifs, dans lesquels l'originalité et la rigueur de notre démarche peuvent être appréciées.
- continuer activement la recherche de financements au niveau des institutions européennes, des coopérations bilatérales et d'institutions internationales telles que le FIDA ou la FAO en mettant en place un suivi systématique des appels d'offres et des appels à proposition et en recherchant des alliances avec des structures ayant de l'expérience et une capacité financière susceptible de nous permettre d'être sélectionnés. Compte tenu de la taille très réduite de notre structure, cela exige sans doute de renforcer nos capacités dans ce domaine.

Il nous faut certes continuer à participer à des réseaux associatifs et à des dynamiques collectives, mais cela ne peut être qu'une activité complémentaire et ne doit pas constituer le cœur de notre travail, faute d'avoir pour cela obtenu au préalable des financements suffisants.

Le souhait de la FPH, explicité en 2010 par Mathieu Calame, de passer à une logique de financement décennal se doit d'être intégré dans cette perspective. Il s'agit d'un élément essentiel: le fait de pouvoir compter sur un socle de financement garanti dans la durée, ne fusse-t-il que du quart de nos besoins totaux, augmenterait de façon significative nos chances de consolider un développement durable de l'association.

Dans cette même perspective, il faut bien sûr réussir à consolider le travail de production de ressources documentaires et leur mise en ligne. Nous avons affirmé depuis le début que le site de ressources ne pourra être viable que s'il est mis en place en partenariat avec d'autres entités, associations et institutions. C'est donc dans cette direction qu'il faut continuer à aller, en renforçant la production en anglais et les liens avec les organisations anglophones et dans une moindre mesure hispanophones. Des élargissements de nos réseaux à l'espace euro-méditerranéen, en Afrique, Amérique latine et en Asie, où notre audience est quasiment nulle, seraient bien sûr très importants. Mais il ne sera pas possible de tout faire à la fois. La construction d'un plan stratégique d'élargissement de nos espaces

d'intervention doit être considérée comme un exercice en soi.

La visibilité et la crédibilité de l'association dépend dans une large mesure de la puissance des outils de diffusion des idées. Les réunions thématiques, pour le moment encore essentiellement francophones, le bulletin d'information d'AGTER, doivent continuer à se développer.

La participation d'AGTER dans des structures plus vastes, comme l'ILC, le portail Foncier & Développement, Inter-Réseaux, Coordination Sud, etc. est importante, mais ne doit pas remplacer le travail de construction d'une stratégie propre ni devenir trop consommatrice de temps et de ressources.

La possibilité de mettre au point une activité de e-learning susceptible de contribuer au financement de la production documentaire mérite d'être testée, mais c'est sur la recherche d'un modèle économique viable que les efforts doivent porter. Ce peut être un des moyens de tisser des liens avec des universités et instituts prestigieux de par le monde, en particulier anglophones. Mais cela doit rester pour le moment une alternative parmi d'autres, et ne pas concentrer tous nos efforts.

L'essentiel, et il nous semble essentiel de le souligner, est de réussir à renforcer notre capacité de proposition de projets susceptibles de rendre notre projet viable sur le long terme, et par la même, la capacité de nos partenaires de trouver des éléments de réponses aux grandes défis liés à la gouvernance des ressources naturelles et de la terre.